

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article3183>



**« L'indemnisation des victimes
de pesticides est bien trop
modique pour remettre en
cause l'économie du secteur »**



itiques - Inégalités de Santé ...Inégalités sociales -
Date de mise en ligne : dimanche 3 novembre 2024

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

La création du Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides, en 2020, reconnaît certes le risque professionnel que ces substances représentent, mais son barème est singulièrement chiche. En accordant de modiques indemnités, il pérennise le système en le rendant acceptable, relève Stéphane Foucart, journaliste au « Monde », dans sa chronique.

Stéphane Foucart Le Monde (site web) dimanche 20 octobre 2024